

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 9 juillet 2010
(convocation du 28 juin 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Neuf Juillet Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h15	M. CHARRIER Alain à M. GUICHOUX Jacques de 9h50 à 10h20
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas	Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. GAUTE Jean-Michel à M. RAYNAL Franck	M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert jusqu'à 10h15	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à Mme. BALLOT Chantal	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10h05
Mme LIRE Marie Françoise à Mme. LAURENT Wanda	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre	M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 10h35
M. SAINTE-MARIE Michel à M. LABISTE Bernard à partir de 10h35	M. LOTHAIER Pierre à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine	M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles	M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
	Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Appel à projet "Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité" - Attribution des fonds - Année 2010 - Autorisation - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2009-0232 du 10 avril 2009, le Conseil de Communauté a autorisé le Président à répondre à l'appel à projet « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité » 2009/2011 lancé par le Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

Au travers du projet FEDER « Quartiers sensibles » dont elle est chef de file, la CUB a inscrit cette démarche dans les priorités en faveur des 13 communes regroupant 34 quartiers prioritaires de l'agglomération, avec comme double enjeu leur désenclavement et l'attractivité des territoires.

Le projet communautaire a été retenu et un montant de 326 300 € lui a été attribué sur 2009-2011 pour financer :

- des actions immédiates (2009/2010) en fonctionnement en faveur de bénéficiaires, s'appuyant sur des partenariats avec des structures développant des actions de formation en faveur de la mobilité,
- des actions d'investissement en faveur d'opérateurs mobilité (2009/2010) pour l'acquisition de matériel roulant et d'équipements pour la maintenance,
- aide au démarrage de la structure multiservices en faveur de la mobilité durable, qui fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité, en fonctionnement et en investissement (2011).

Par rapport au projet initial, deux modifications interviennent en 2010 :

- 1) Le projet d'acquisition d'un véhicule à boîte automatique pour l'auto-école sociale ASPEC (Association Sécurité Prévention Education Conduite) n'ayant pas recueilli les co-financements nécessaires, le montant alloué (6500 €) sera utilisé en fonctionnement pour une formation code / permis de conduire, sous maîtrise d'ouvrage communale (Ambarès et Lagrave).

- 2) Le projet de location-vente de véhicules d'origine publique porté par la SARL Ecomicro n'ayant pas recueilli pour l'instant le conventionnement en tant qu'entreprise d'insertion, le montant alloué sera utilisé en fonctionnement pour financer une action de formation code / permis de conduire / initiation TIC – recherche d'emploi portée par la SCOP AIM (Actions Inter Médiation), sous réserve d'avoir obtenu un co-financement de 20.000 euros à la date de la signature de la convention.

Informations budgétaires :

Le montant de 326 300 € attribué à la CUB doit être versé selon les modalités suivantes :

- 103 200 € en décembre 2009,
- 104 600 € en avril 2010 (avenant dossier référence),
- 118 500 € en 2011.

Ce montant, qui doit être intégralement reversé pour participer au financement d'actions en fonctionnement et en investissement, décomposées comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT – PROJET CUB
« Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité »

ACTIONS (Maître d'ouvrage)	2009		2010		2011		APPEL À PROJET 2009 - 2011	
	coût total (k€)	appel à projet (k€)	coût total	appel à projet	coût total	appel à projet	coût total	appel à projet
Fonctionnement	100,0	70,0	182,1	89,3	120,0	36,0	402,1	195,3
PLIE Technowest	10,0	7,0	20,0	10,0			30,0	17,0
PLIE Portes du sud	3,0	2,1	6,6	3,3			9,6	5,4
PLIE des Graves	12,0	8,4	24,0	12,0			36,0	20,4
PLIE des Hauts de Garonne	50,0	35,0	50,0	25,0			100,0	60,0
PLIE de Bordeaux	10,0	7,0	10,0	5,0			20,0	12,0
CLAP Sud Ouest	10,0	7,0	10,0	5,0			20,0	12,0
COS Formation	5,0	3,5	5,0	2,5			10,0	6,0
Actions Inter Médiation (AIM)			40,0	20,0				
Commune d'Ambarès			16,5	6,5				
Plateforme "mobilité" - Fonctionnement					120,0	36,0	120,0	36,0
Investissement	66,4	33,2	30,6	15,3	300,0	82,5	397,0	131,0
Garage Moderne	12,2	6,1	29,2	14,6				
UAIPF	2,2	1,1	1,4	0,7				
Mobiser	40,0	20,0						
Cycli +	12,0	6,0						
Plateforme "mobilité" - Investissement					300,0	82,5		
Total appel à projet CUB	166,4	103,2	212,7	104,6	420,0	118,5	799,1	326,3

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération communautaire n° 2007/0672 « FEDER 2007-2013 – Appel à projet quartiers sensibles »,

Vu la délibération communautaire n°2009/0232 « FEDER 2007-2013 en faveur des quartiers sensibles - Projet de création d'une structure multi services dédiée à la mobilité durable sur l'agglomération bordelaise »,

Vu la délibération communautaire n°2009/0931 « Attribution des fonds de l'appel à projet "des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité 2009-2011 » ,

Vu les projets de convention ci-joint,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant l'appel à projet « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité 2009-2011 », dont la CUB est lauréate, la Communauté Urbaine de Bordeaux décide de participer financièrement à un programme d'actions en faveur de la mobilité et de l'emploi pour des bénéficiaires issus des quartiers prioritaires de l'agglomération. Cette participation, d'un montant de 104.600 euros en 2010, concerne 9 actions en fonctionnement et 2 actions en investissement.

Décide

Article 1 :

Les fonds de l'appel à projet « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité » 2009/2011 sont attribués, pour l'année 2010 aux actions de fonctionnement :

- du PLIE Technowest pour un montant de 10.000 euros,
- du PLIE Portes du sud pour un montant de 3.300 euros,
- du PLIE des Graves pour un montant de 12.000 euros,
- du PLIE des Hauts de Garonne pour un montant de 25.000 euros
- du PLIE de Bordeaux pour un montant de 5.000 euros
- du Clap Sud-Ouest pour un montant de 5.000 euros
- de COS Formation pour un montant de 2.500 euros
- de la commune d'Ambarès et Lagrave pour un montant de 6.500 euros
- de SCOP AIM pour un montant de 20.000 euros

Article 2 :

Les fonds de l'appel à projet « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité » 2009/2011 sont attribués, pour l'année 2010 aux actions d'investissement :

- du Garage Moderne pour un montant de 14.600 euros,
- de l'UAIPF pour un montant de 700 euros,

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet

Article 4 :

Il convient d'ouvrir au budget de l'exercice en cours les crédits nécessaires pour réaliser cette action comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

CHAP.	ART.	FONCT.	CRB	ARB	SEGMENT	SENS	LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
							SECTION D'INVESTISSEMENT		
204	2042	523	D630	HG01	-	D1	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - "Appel à projet "Des quartiers vers l'emploi : Une nouvelle mobilité" - Année 2010 - Garage Moderne	14 600,00	
204	2042	523	D630	HG02	-	D1	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - "Appel à projet "Des quartiers vers l'emploi : Une nouvelle mobilité" - Année 2010 - UAIFP	700,00	
123	1311	523	D630	HG	-	R1	Subvention d'équipement transférable - Etat et établissements nationaux		15 300,00
							Total Section d'Investissement	15 300,00	15 300,00
							SECTION DE FONCTIONNEMENT		
67	6745	523	D630	-	-	D1	Subventions de fonctionnement exceptionnelles - Subventions aux personnes de droit privé - "Appel à projet "Des quartiers vers l'emploi : Une nouvelle mobilité" - Année 2010 - PLIE - Associations*	82 800,00	
67	6743	523	D630	-	-	D1	Subventions de fonctionnement exceptionnelles - Subventions de fonctionnement (versées par les groupements) - "Appel à projet "Des quartiers vers l'emploi : Une nouvelle mobilité" - Année 2010 - PLIE - Commune d'Ambarès	6 500,00	
74	74718	523	D630	-	-	R1	Participations - Etat - Autres		89 300,00
							Total Section de Fonctionnement	89 300,00	89 300,00
							TOTAL GENERAL	104 600,00	104 600,00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 9 juillet 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUILLET 2010**

PUBLIÉ LE : 20 JUILLET 2010

M. JEAN TOUZEAU

